



Animateur (trice) et agent(e) de communication

Sommaire du poste :

Le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, seul organisme sans but lucratif de la province entièrement dédié à la jeunesse francophone, est à la recherche de candidat(e)s pour combler un poste d'animateur (trice) et agent(e) de communications.

Responsabilités :

Dans le cadre de ses fonctions, l'animateur (trice) et agent(e) des communications devra:

- Préparer et animer des activités de formation, de leadership et culturelles pour des jeunes francophones et francophiles âgés entre 14 et 25 ans.
- Assurer les communications avec les membres, les bénévoles et les partenaires du CJFCB (mise à jour des sites web, rédaction du bulletin de nouvelles, etc.)
- Soutenir l'équipe du CJFCB dans l'atteinte de tous ses projets;
- Effectuer toutes autres tâches connexes exigées par la direction générale.

Exigences du poste :

- Formation ou expérience en organisation et animation d'activités jeunesse, communication, loisirs, récréologie ou tout autre domaine connexe
- Autonomie, esprit d'initiative, dynamisme, créativité et entregent
- Expérience en théâtre ou improvisation, un atout
- Connaissance en informatique (Word, Excel, Internet, Photoshop)
- Bilinguisme, excellent français requis (oral et écrit)
- Avoir moins de 30 ans, été inscrit dans une institution d'enseignement postsecondaire à la session d'hiver 2010

Salaire : 17\$/hr

Durée : 1 septembre au 22 décembre 2010

Nombre d'heures par semaine : 35hr/semaine

Mise en candidature :

Les candidat(e)s sont invité(e)s à soumettre leur curriculum vitae, leur lettre de présentation et deux références avant le **10 août 2010**. Le tout doit être envoyé par courriel ou fax :

Anick Charbonneau, Directrice générale

Courriel: candidature@cjfc.com

Télécopieur : 604-732-3236

SVP. Écrivez «coordonnateur/coordonnatrice événementiel/les » dans l'objet de votre courriel.

Seuls les candidats sélectionnés pour l'entrevue seront contactés.

Le Conseil jeunesse ne fait aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, la croyance, l'origine nationale, l'ascendance, le lieu d'origine, l'âge, l'incapacité physique, l'incapacité mentale, l'état matrimonial, le statut parental, l'orientation sexuelle ou le sexe d'un employé.